

Conseil Communal *Séance du 23 juin 2015*

Etaient présents :

MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;
NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;
ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V., SONNET M.,
LAMOLINE P., CONRARD C., BURNON A.,
HENKINET F., MOUTON B. et LEYDER O., Conseillers;
GIERENS Bernard, Directeur général

La séance est ouverte.

CPAS

1. Actualisation du Plan d'Intervention psycho-social : approbation.

Présentation : Vinciane LHOAS

Le Conseil communal approuve les annexes du « Plan d'intervention psycho-social – PIPS » telles que modifiées par Madame Colson, coordinatrice psycho-sociale pour la Commune de Vaux-sur-Sûre et approuvées par le CPAS en date du 24 juin 2014.

Finances

2. Approbation du compte de la Fabrique d'Eglise de Chenogne – Exercice 2014.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur les comptes 2014 de la Fabrique d'Eglise de Chenogne. Celui-ci se présente comme suit :

Exercice	Paroisse	Recettes	Dépenses	Excédent/ Déficit	Intervention communale à l'ordinaire
2014	Chenogne	14.731,50 €	6.851,56 €	Excédent de 7.879,94 €	4.286,03 €

3. Acquisition d'un panneau électronique à affichage alphanumérique double face : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Dans le but d'annoncer l'une ou l'autre manifestation sportive, culturelle ou autre sur le territoire communal, de renseigner les citoyens sur des changements relatifs aux heures d'ouverture de l'Administration communale par exemple ou sur l'ouverture d'un nouveau service, pour toute information administrative ou autre utile aux citoyens, il est proposé de procéder à l'acquisition d'un panneau électronique à affichage alphanumérique double face, qui sera installé devant l'Administration communale.

Le montant estimé de l'acquisition, en procédure négociée sans règle de publicité, s'élève à la somme de 19.500,00 euros TVA comprise. Crédit prévu au budget.

4. Acquisition d'un véhicule neuf pour le service « Voiries » : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Présentation : Guy MARS

Le nombre d'ouvriers ayant augmenté ces dernières années, il est utile de procéder à l'acquisition d'un véhicule neuf, fourgonnette de 5 places, pour le service « Voiries », et plus particulièrement pour les personnes s'occupant des plantations sur le territoire communal, soit un véhicule plus adapté pour le transport de plusieurs personnes à la fois (surtout en période estivale) et ce, afin d'éviter l'utilisation de plusieurs véhicules différents simultanément.

Le montant estimé de l'acquisition, en procédure négociée sans règle de publicité, s'élève à la somme de 14.950,00 euros TVA comprise.

Travaux

5. Ureba exceptionnel 2013 : travaux à la salle de Chaumont en 3 lots – Menuiseries extérieures, chauffage (remplacement de la chaudière) et toiture : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Présentation : Patrick NOTET

Dans le cadre de l'appel à projet « Ureba exceptionnel 2013 » (dossier introduit en juin 2013 et obtention d'une promesse de subsides) et vu l'état très vétuste de la salle de Chaumont (ancienne infrastructure de football) et préalablement et en complément au PCDR, il est proposé de procéder, en 3 lots, à des travaux relatifs au remplacement des menuiseries extérieures et à l'amélioration de l'installation de chauffage du bâtiment, ainsi qu'au remplacement de la couverture de la toiture (lot non subsidié).

Le montant estimé des travaux, en procédure négociée directe avec publicité, s'élève à la somme de :

- 25.410,00 euros TVA comprise pour le lot « Menuiseries extérieures »,
- 17.619,00 euros TVA comprise pour le lot « Chauffage »,
- 27.049,55 euros TVA comprise pour le lot « Toiture ».

6. Ureba exceptionnel 2013 : travaux à la « Salle du Tram » à Assenois en 4 lots – Toiture et plafond, menuiseries extérieures, façades isolantes et chauffage : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Présentation : Patrick NOTET

Dans le cadre de l'appel à projet « Ureba exceptionnel 2013 » (dossier introduit en juin 2013 et obtention d'une promesse de subsides) et vu l'état assez ancien de la « Salle du Tram », il est proposé de procéder, en 4 lots, à des travaux relatifs à l'isolation des murs extérieurs, à procéder au renouvellement de la couverture de la toiture, à remplacer les menuiseries extérieures et à améliorer l'installation de chauffage du bâtiment.

Le montant estimé des travaux, en procédure négociée directe avec publicité, s'élève à la somme de :

- 30.662,61 euros TVA comprise pour le lot « Toiture et plafond »,
- 11.616,00 euros TVA comprise pour le lot « Menuiseries extérieures »,
- 26.499,00 euros TVA comprise pour le lot « Façades isolantes »,
- 24.191,00 euros TVA comprise pour le lot « Chauffage ».

7. Ureba exceptionnel 2013 : travaux à la salle du « Foyer Saint-Hubert » à Hompré et à la cafétéria du Cercle culturel de Sibret – Remplacement des menuiseries extérieures : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Dans le cadre de l'appel à projet « Ureba exceptionnel 2013 » (dossier introduit en juin 2013 et obtention d'une promesse de subsides) et vu l'état très vétuste des châssis d'une part, de l'étage (côté plaine de jeux) du « Foyer Saint-Hubert » à Hompré et d'autre part, de la cafétéria du Cercle culturel de Sibret, il est proposé de procéder, en un lot unique, au remplacement des menuiseries extérieures.

Le montant estimé des travaux, en procédure négociée sans règle de publicité, s'élève à la somme de 14.459,50 euros TVA comprise.

Intercommunales

8. Convocation à l'Assemblée générale de l'Intercommunale Idélux Finances du 24 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour du 24 juin 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale stratégique du 17/12/2014.
2. Examen et approbation du rapport d'activités 2014.
3. Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes (Réviseurs).
4. Rapport spécifique sur les prises de participation, rapport de gestion, rapport annuel du comité de rémunération et approbation des comptes annuels pour l'année 2014.
5. Approbation de la proposition d'affectation du résultat d'Idélux Finances.
6. Approbation du capital souscrit au 31/12/2014 conformément à l'art. 14 des statuts.

7. Comptes consolidés 2014 du groupe des Intercommunales Idélux, AIVE, Idélux Finances et Idélux – Projets publics – Information.
8. Décharge aux administrateurs.
9. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.
10. Divers

9. Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Idélux Projets Publics du 24 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour du 24 juin 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 17/12/2014.
2. Examen et approbation du rapport d'activités 2014.
3. Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes (Réviseurs).
4. Rapport spécifique sur les prises de participation, rapport de gestion, rapport annuel du Comité de rémunération et approbation des comptes annuels pour l'année 2014.
5. Approbation de la proposition d'affectation du résultat d'Idélux – Projets publics et de ses secteurs (exercice 2014).
6. Approbation du capital souscrit au 31/12/2014 conformément à l'art. 15 des statuts.
7. Comptes consolidés 2014 du groupe des Intercommunales Idélux, AIVE, Idélux Finances et Idélux – Projets publics – information.
8. Décharge aux administrateurs.
9. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.
10. Divers.

10. Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Idélux du 24 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour du 24 juin 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale stratégique du 17/12/2014.
2. Examen et approbation du rapport d'activités 2014.
3. Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes (Réviseurs).
4. Rapport spécifique sur les prises de participation, rapport de gestion, rapport du Comité de rémunération et approbation des comptes annuels pour l'année 2014.
5. Approbation de la proposition d'affectation du résultat d'Idélux et de son secteur (exercice 2014).
6. Approbation du capital souscrit au 31/12/2014 conformément à l'art. 15 des statuts.
7. Comptes consolidés 2014 du groupe des Intercommunales Idélux, AIVE, Idélux Finances et Idélux – Projets publics – Information.
8. Décharge aux administrateurs.
9. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.
10. Divers.

11. Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Aive du 24 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour du 24 juin 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale stratégique du 17/12/2014.
2. Examen et approbation du rapport d'activités 2014.
3. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes (réviseurs).
4. Rapport spécifique sur les prises de participation, rapport de gestion, rapport annuel du Comité de rémunération et approbation des comptes annuels pour l'année 2014.
5. Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'Aive et de ses secteurs (exercice 2014).
6. Approbation du capital souscrit au 31/12/2014 conformément à l'art. 15 des statuts.
7. Comptes consolidés 2014 du groupe des Intercommunales Idélux, Aive, Idélux Finances et Idélux – Projets publics – Information.
8. Décharge aux administrateurs.
9. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.
10. Remplacement d'un administrateur démissionnaire.
11. Divers.

12. Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier du 30 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour du 30 juin 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18/12/2014.
2. Présentation du rapport d'activités 2014.
3. Présentation des comptes 2014.
4. Affectation des résultats de l'Intercommunale.
5. Rapport du Commissaire-réviseur.
6. Décharge au Réviseur.
7. Décharge aux administrateurs.
8. Divers.

Population

13. Convention de partenariat entre les CRI et la Commune dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants.

La présente convention porte sur les modalités de collaboration dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants, tel que prévu par le Livre II du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, entre, d'une part, la Commune de Vaux-sur-Sûre, et d'autre part, le Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère de la Province de Luxembourg à Libramont.

Cette convention est établie pour une durée indéterminée.

Accueil extra-scolaire

14. Désignation d'un représentant de la Commune au sein de la Commission Communale de l'Accueil.

Etant donné que Madame Françoise ARNOULD, élue membre effectif lors du Conseil communal du 4 mars 2013, désire ne plus siéger au sein de la CCA en tant que conseillère communale pour ainsi pouvoir représenter l'ASBL « Les Explorateurs » au sein de la CCA, il y a lieu de désigner un second représentant communal, membre effectif, vu que la composante n° 1 de la CCA doit disposer de deux membres représentant la Commune de Vaux-sur-Sûre au sein de la CCA.

A cet effet, il est proposé Monsieur Etienne PIGEON.

HUIS CLOS

La séance est levée.